

CIRCUIT SEVENS ACCESION 2026

1. Principe :

Le Circuit Sevens Accession est une compétition de rugby à 7 organisée en deux étapes avec cumul de points. Les 8 meilleures équipes de chaque tournoi d'étape 1, seront qualifiées pour l'étape 2 (soit 16 équipes).

A l'issue de l'étape 2, les deux meilleures équipes intégreront le Circuit Elite Sevens 2027. La meilleure équipe remportera le Circuit Sevens Accession.

2. Etapes :

- **Etape 1 :**
 - **Tournoi « nord »** : Normandie Sevens 13 et 14 juin 2026 à Flers (16 équipes maximum)
 - **Tournoi « sud »** : Ligue Occitanie 13 et 14 juin 2026 à Labarthe sur Lèze (16 équipes maximum)
- **Etape 2 : Tournoi 7 de cœur** : 27 et 28 juin 2026 à Versailles (16 équipes maximum)

3. Format et classement :

En fonction du nombre d'équipes inscrites aux tournois, le format sera adapté et pourront ainsi se mélanger sur le tournoi à la fois des équipes inscrites au Circuit Sevens Accession et d'autres équipes non inscrites à ce Circuit dites « invitées ».

Rappel : Pour répondre au nombre croissant d'équipes inscrites des évolutions ont été faites.

Pour la première étape en fonction du nombre d'inscrits au Circuit les équipes seront réparties **par la FFR** sur l'un ou l'autre des tournois (un des critères pris en compte sera la géographie).

Sur la seconde étape les 8 équipes inscrites au Circuit Sevens Accession, les mieux classées de chaque tournoi de l'étape 1, seront réunies (soit 16 équipes).

4. Conditions de participation :

Toutes les équipes participantes devront être :

- **Affiliées à la FFR**
- Les participants indiqués sur la feuille de match devront être :
 - Pour les « **joueurs autorisés** » : Des joueurs affiliés à la FFR et titulaires d'une carte de qualification « **Rugby compétition** » en cours de validité dans la catégorie Joueurs « 18 ans et plus ».
 - Pour les « **personnes admises sur le banc de touche** » (3 maximum dont 1 entraîneur et 1 soigneur au minimum – article 421-5 des règlements généraux FFR) :
 - Entraineur : Être affilié à la FFR et titulaire de la mention EDU ou ECF sur la carte de qualification
 - Adjoint terrain : Être affilié à la FFR et titulaire de la mention EDU, ECF, dirigeant, volontaire ou joueur (à condition d'appartenir à la classe d'âge concernée par la rencontre (Article 351-2 des règlements généraux FFR))
 - Soigneur : Être affilié à la FFR et titulaire de la mention MED, PAR ou SOI

- Une équipe est composée de **15 joueurs maximum + 3 staff maximum sur chaque tournoi**

Le non-respect du protocole et des obligations relatives à l'encadrement des équipes est prévu à l'article 511 des règlements généraux FFR.

5. Spécificités :

Une équipe peut être composée de **joueurs licenciés dans différents clubs : autorisation du président de club** à fournir si le joueur joue pour une équipe différente de celle dans laquelle il est licencié.

Comme pour le Circuit Elite Sevens, un système de captation est mis en place pour ce tournoi accession. Ainsi, les équipes inscrites aux tournois d'accession **ne pourront pas être composées d'un ou plusieurs joueurs ayant participé aux tournois du Circuit Elite Sevens 2026** (Howard Hinton Sevens, Delamon Sevens, Landes Sevens Cup, Med Sevens).

6. Informations complémentaires et inscriptions :

- Les équipes souhaitant participer au Circuit Sevens Accession doivent effectuer les démarches suivantes :
 - Faire une demande de participation auprès de la FFR (en retournant le formulaire ci-après) avant le 30/03/2026.
 - Valider son inscription un mois avant la date de chaque tournoi auprès des différents organisateurs (formulaire d'inscription et paiement des frais inscriptions et éventuelle caution).
 - Pour l'étape 2 (Tournoi 7 de cœur) les 16 équipes qualifiées auront un délai d'une semaine avant la date du tournoi pour valider leur inscription

Toute demande incomplète ou reçu hors délai ne pourra être prise en compte.

En cas de **demande de participation supérieure au nombre de places disponibles** (pour l'inscription au Circuit et l'inscription aux étapes), la sélection se fera sur le principe du **premier arrivé – premier servi** (en ayant respecté la démarche précédemment décrite).

La validation des équipes se fera entre les organisateurs de tournois et la FFR qui se réservent le droit de refuser une équipe.

La FFR confirmera l'inscription des équipes au Circuit Sevens Accession début avril 2026.

7. Contacts et inscriptions :

- FFR : florence.achard@ffr.fr // flavien.bonne@ffr.fr
- **Etape 1** - Tournoi « nord » Normandie Sevens : sandrine.romage@normandie-rugby.com / 2009j@ffr.fr / antonin.blaque@normandie-rugby.com
- **Etape 1** - Tournoi « sud » Ligue Occitanie : sevens@occitanie-ffr.fr
- **Etape 2** - Tournoi 7 de cœur : pehaupehau@gmail.com / benoit.moreau78@gmail.com

FORMULAIRE DE DEMANDE DE PARTICIPATION

CIRCUIT SEVENS ACCESSION 2026

Ce formulaire s'adresse aux équipes souhaitant s'inscrire au Circuit Sevens Accession

*Nous vous demandons de renvoyer ce formulaire **avant le 30 mars 2026** à :*

florence.achard@ffr.fr et flavien.bonne@ffr.fr

Nom de l'équipe :

Numéro d'affiliation FFR :

Nom du manager :

Numéro de licence du manager (saison en cours) :

Adresse mail :

Téléphone :

L'équipe _____, inscrite au Circuit Sevens

Accession 2026 s'engage à :

- ⇒ **Participer aux deux étapes (sous réserve de qualification à la 2nd étape)** et à tous les matchs des tournois.
 - ⇒ Si elle fait partie des 2 meilleures équipes à l'issue du Circuit Accession 2026, à participer au **Circuit Elite Sevens 2027** en tant que **core teams**.
 - ⇒ **Respecter le règlement** du Circuit Sevens Accession et ceux des différents tournois auxquels elle participe.
 - ⇒ Ce que chaque joueur soit **détenteur d'une licence FFR « Rugby Compétition »** dans la catégorie senior, et à pouvoir la présenter lors du tournoi
 - ⇒ Ce que chaque membre du staff soit **détenteur d'une licence FFR** pouvoir la présenter lors du tournoi (cf 4. conditions de participation). Les membres du staff devront porter les brassards pendant les rencontres (obligation – Article 451-4 des règlements généraux FFR).
 - ⇒ **Présenter l'autorisation du président de club**, si le joueur participe au Circuit Sevens Accession avec un club différent de celui dans lequel il est licencié.
 - ⇒ **Renoncer à tout recours contre l'organisation** pour tout accident corporel ou matériel dont les joueurs et les encadrants pourraient être victime au cours des activités hors tournoi proposées par la manifestation.
 - ⇒ **Autoriser les organisateurs des différents tournois à se servir sans conditions particulières des images**, des photos concernant mon équipe dans le but de promouvoir le Circuit Sevens Accession.
 - ⇒ **Participer à des opérations de communication** favorisant l'image de la FFR et du Circuit Sevens Accession et promouvoir et relayer les informations.
- Ne pas nuire à l'image de marque de la FFR et du Circuit Sevens Accession** par les contenus et la communication qu'elle diffuse et toute action sur et en dehors du terrain.
- ⇒ **Ce que dans chaque club, les membres du bureau directeur soient affiliés à la FFR via le club engagé** dans le Circuit avant le 1^{er} juin de la saison en cours.

Fait à _____

Le _____

Signature et cachet du club :